

Centres fermés : le CDH contre-attaque

ASILE-MIGRATION Georges Dallemagne : « On nous accuse, tout est faux »

► **Mal pris dans la polémique sur l'enfermement des familles avec enfants, le CDH cogne PS, Ecolo et MR, ainsi que Francken.**
► **« Les premiers organisaient des enfermements massifs ! Quant à Francken, il est dans la propagande. »**

Expert en politique d'asile et de migration, parlementaire fédéral, Georges Dallemagne vole au secours de son parti, coincé dans une polémique néfaste ayant trait à l'enfermement des mineurs dans les centres fermés.

1 Polémique. Dans la foulée de l'ouverture des unités spéciales pour familles avec enfants, à quelques pas du centre fermé de Steenokkerzeel, et des protestations qui ont suivi, une controverse a vu le jour qui tient en une question : au fond, qui a commencé ? En l'occurrence, le CDH se fait allumer à propos de la loi de juillet 2011 – c'était la crise des 540 jours, le gouvernement était en affaires courantes et le parlement opérait selon des majorités à géométries variables – encadrant (si l'on peut) l'enfermement des mineurs en Belgique. Une loi à laquelle s'étaient opposés le PS et les verts, et qui avait bénéficié du soutien du MR, de la N-VA, du SPA et du FDF (devenu Défi), mais aussi du CD&V et du CDH, protagonistes pour le coup, puisque Nahima Lanjri, chrétienne-démocrate flamande, rédigeait le texte pour le CD&V, et Catherine Fonck le cosignait pour le CDH.

Quel est le problème ? Les

centristes humanistes, les mêmes qui ont voté la loi en 2011, tirent à boulets oranges aujourd'hui sur la suédoise et Theo Francken, secrétaire d'Etat à l'asile et la migration, et protestent contre l'enfermement des enfants... organisé par une loi qu'ils ont conçue eux-même.

Le CDH est mal pris. Croit-on. C'est ici qu'intervient Georges Dallemagne. Ça démène...

2 Riposte. Ni une ni deux, le député-expert CDH renvoie à l'expéditeur : « *Tout ça, c'est des postures et de la démagogie pure. Quels sont les faits ? A quelle période y a-t-il eu le plus grand nombre de mineurs détenus en centres fermés ? Sous le gouvernement arc-en-ciel emmené par Guy Verhofstadt entre 1999 et 2003, soit l'alliance entre libéraux, socialistes et écologistes, puis sous la violette bleu-rouge, toujours avec Guy Verhofstadt, entre 2003 et 2007. Plus de 2.000 enfants ont alors été enfermés au 127 bis, à Steenokkerzeel. Des enfermements massifs. Qui ont cessé avec l'avènement du gouvernement Leterme en 2008, et le retour au pouvoir au fédéral du CDH et des chrétiens-démocrates. Voilà la réalité. Rien dans la loi n'interdisait l'enfermement des enfants, et les majorités précédentes n'avaient pas lésiné, comme je vous l'ai montré. Bref, la réalité est bien différente de ce que j'entends ces derniers jours. A partir de 2008, on a prévu un système de logements ouverts pour les familles avec enfants. Quant à la fameuse loi de 2011, elle avait précisément pour objectif d'organiser les choses, et prévoyait en effet la relégation de familles, pour de très courtes périodes, au sein de centres fermés dans des*

situations ultimes, lorsqu'elles avaient résisté manifestement à des rapatriements volontaires, ou quand elles étaient source d'insécurité, ou encore lorsque les parents étaient des criminels... Il fallait prévoir cette forme d'exception notamment pour préserver un caractère dissuasif. De cette façon, nous nous conformions à ce qui se fait partout ailleurs dans les pays voisins, en Allemagne, aux Pays-Bas, je pense aussi la France, où, du reste, Macron a prolongé de 45 à 90 jours la durée de détention maximale.

Donc, le CDH a mis fin en 2008 aux enfermements massifs organisés par les écologistes, les socialistes et les libéraux, puis a organisé l'encadrement en centres fermés dans des cas ultimes et exceptionnels, « voilà tout ».

3 Contre-attaque. Est-ce à dire que le parti orange approuve la politique de la suédoise ? « *Non. Quel sens cela a-t-il d'enfermer cette famille serbe avec quatre enfants, tous nés en Belgique, la première qui a intégré les unités familiales fermées il y a quelques jours ? J'élargis mon propos : quel sens cela a-t-il de se concentrer ainsi sur les familles avec enfants ? Ce n'est pas du tout le cœur du problème. J'ai une réponse : Theo Francken fait de la propagande. Même chose avec les visites domiciliaires : pourquoi ? Même chose : la propagande. En fait, le nombre de rapatriements a diminué : 4.600 personnes en 2016, trois fois moins que dans les années 2000. Quant aux procédures de demande d'asile, elles sont exécutées avec une lenteur inquiétante ; aux Pays-Bas, ils opèrent en quinze jours, et toutes les procédures de recours*

sont épuisées dans les trois mois. C'est cela la politique de Francken : il travaille mal sur l'essentiel, comme l'effectivité des rapatriements, et se montre tout le temps sur des sujets symboliquement forts, agressifs, quand il vise les familles, quand il veut autoriser les visites domiciliaires. Il est très éloigné d'une politique à la fois efficace et humaine.

4 Proposition. Georges Dallemagne enchaîne : « *Il ne faut pas confondre politique d'asile et politique migratoire. Quant aux migrations, il nous appartient de maîtriser ces flux, de mesurer si nous avons besoin d'accueillir des travailleurs, et en quelle quantité. A côté de cela, un Etat doit être capable d'organiser le rapatriement des demandeurs d'asile déboutés après une procédure rapide, garantissant les possibilités de recours.* » Avec les conseillers du Cepass (le centre d'études politiques économiques et sociales du CDH), il signe une brique de 140 pages sur la « *refondation des politiques d'asile et de migration* ». Et déposera une proposition de loi à la rentrée veillant à organiser le suivi des rapatriements : « *Nous devons multiplier les conventions avec les pays tiers, prévoir des accompagnateurs sur place - du Soudan au Congo... - pour vérifier que la personne n'est pas maltraitée, et assurer sa protection, nous devons structurer les contacts avec les organisations internationales et la Croix-Rouge, et tenter d'imposer tout cela au niveau européen, le niveau pertinent pour l'ensemble de ces politiques. Toutes choses que le gouvernement fédéral ne fait pas du tout, et que Theo Francken ignore totalement, tant il veut rester dans la musculation et l'agressivité.* » ■

DAVID COPPI

POLÉMIQUE**Au MR : « Les leçons de morale des partis de gauche, ça suffit ! »**

La controverse, la voici...
Parlementaire MR, Olivier Destrebecq, calibrant ce communiqué vendredi : « Le gouvernement a décidé de permettre à nouveau la détention des familles avec mineurs. C'est une mesure de dernier recours quand le retour volontaire et toutes les autres mesures de retour (coaching, maisons ouvertes, etc.) ont échoué. Depuis 2008, la Belgique n'enfermait plus les familles avec mineurs suite à des condamnations mais elle les plaçait en maison ouverte. Cependant, de plus en plus de familles fuyaient ces maisons avant leur retour. Raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'ouvrir de nouvelles unités familiales en respectant le prescrit de la Cour constitutionnelle. Le débat fait aujourd'hui rage tant sur la toile que sur les réseaux sociaux. Certains dénoncent de manière assez virulente cette politique, jouent les moralisateurs... Cela n'est pas très opportun voire scandaleux. En effet, la création d'unité familiale au centre 127 bis a été décidée il y a plusieurs années par le secrétaire d'Etat Melchior Wathelet et les groupes CD&V et CDH avaient déposé et fait voter une proposition de loi allant en ce sens en 2011. Je trouve donc certaines attaques mal placées voire mal venues. »

D.C.I